

La suppression des Provinces, la clé d'une alliance MR-CDH-Ecolo

En Wallonie, les points de vue se rapprochent sur le thème de la gouvernance. Ecolo pourrait appuyer une majorité MR-CDH. pp. 4-5

Vers la suppression des Provinces wallonnes

Le cas Milquet, sujet de tensions

Olivier Maingain, le président de Défi, veut voir Joëlle Milquet durement sanctionnée par son parti, le CDH. La députée bruxelloise est inculpée dans un dossier d'emplois présumés fictifs à son cabinet, lorsqu'elle était ministre de l'Intérieur. M. Maingain a évoqué la possibilité d'une suspension provisoire de son siège parlementaire. Pour le CDH, c'est "no pasarán". Le parti rappelle que la sanction politique est déjà tombée après sa démission de son poste de ministre en avril 2016. Et il insiste sur le respect de la présomption d'innocence. En coulisse, tant au CDH qu'au MR, on juge que, par ses déclarations incendiaires, Défi cache mal sa volonté de poursuivre sa collaboration au gouvernement bruxellois avec le PS. **A. C.**

■ Rencontre au sommet entre le MR et Ecolo lundi. Il y a de nombreux points de convergence.

■ Dont la suppression/réforme des Provinces en Wallonie, réclamée par les verts et validée par les libéraux en bureau de parti lundi.

Le MR valide la réforme des Provinces, le CDH est ouvert

Une révolution institutionnelle se prépare au sud du pays. Les libéraux ont validé en bureau de parti, lundi matin, le principe d'une grande réforme des Provinces. Il s'agirait de les supprimer et de les remplacer par un échelon supra-communal. C'est là un fameux pas qu'ils ont fait vers Ecolo, qui a intégré ce point dans ses 17 mesures sur la "gouvernance" présentées la semaine dernière.

Le président du MR, Olivier Chastel, et ses homologues écologistes, Zakia Khat-tabi et Patrick Dupriez, en ont discuté lundi après-midi. La rencontre a donné lieu à une "discussion constructive", dit le porte-parole du MR. "Entre les deux partis, au-delà des points de divergence que l'on connaît – sur le décumul intégral ou le décumul des rémunérations – on trouve beaucoup de points de convergence." Parmi lesquels, la suppression des Provinces.

Chez Ecolo, on confirmait la teneur de ces propos, lundi.

"Charles Michel (actuel Premier ministre, NdlR) avait déjà tenté le coup lorsqu'il était ministre wallon, reprend-on au MR. Pour nous, elles peuvent être remplacées par un niveau supra-communal (un regroupement de communes) où seraient représentés les bourgmestres concernés. Cela permettrait également de remplacer toute une série de structures provinciales dérivées, telles que des intercommunales."

Le CDH veut "vivre avec son temps"

Au CDH aussi, les lignes bougent. "La suppression des Provinces n'est pas un tabou, disent plusieurs sources, même si les modalités restent à définir (sur le transfert des compétences et du personnel) et qu'il faut savoir que c'est un processus qui prendrait plusieurs années." Mais le basculement est en train de s'opérer, alors que le parti était historiquement très attaché à l'institution. "C'est vrai, c'est une évolution récente. Il faut vivre avec son temps."

Des points de convergence entre libéraux, humanistes et écologistes se dégagent donc assez nettement en matière de gestion de la chose publique. "MR et CDH ont dû se parler durant le week-end", pense

un Ecolo, heureux de cette évolution.

Entre MR et Ecolo, des convergences apparaissent aussi sur la réduction du nombre de ministres, la rationalisation des structures publiques ou la dépolitisation de l'administration. Sur le décumul, en revanche, une revendication chère aux écologistes, les libéraux s'en tiennent à leur vision initiale: décumul député/bourgmestre (ou échevin) pour les communes de plus de 50000 habitants. Le MR est aussi rétif à l'égard de l'intégration des rémunérations privées dans un plafond de rémunérations pour les mandataires publics égal à 100% de l'indemnité parlementaire.

F.C. et A.C.

En Wallonie, une majorité MR-CDH appuyée par Ecolo fait déjà fantasmer certains

On n'en est pas encore au stade des négociations"... Oui, ça va, on sait. Il n'empêche que les présidents de partis et leur entourage réfléchissent aux alliances possibles en Wallonie, à Bruxelles et en Communauté française. Quel sera l'assemblage qui ressortira de ce grand Lego politique? Difficile à dire. Il n'empêche qu'en Wallonie, certains voient poindre à l'horizon un début de solution.

Il semble probable qu'une nouvelle majorité MR-CDH puisse remplacer l'actuelle rouge-romaine PS-CDH. Mais la seule coalition entre les libéraux et les humanistes wallons est un peu juste en termes de nombre de voix au Parlement. Par ailleurs, Ecolo, bien qu'ouvert à un changement de majorité, a de fortes réticences agrémentées de fortes exigences à l'égard d'un retour au pouvoir seulement 3 ans après la claqué électorale de 2014.

Alors, du côté MR/CDH, la piste d'une "petite jamaïcaine" est imaginée parmi les scénarios possibles de sortie de crise. Dans ce schéma, les parlementaires wallons écolos voteraient avec une majorité "Orange bleue" dans l'assemblée régionale mais depuis les rangs de l'opposition et seulement sur certains dossiers. Au contraire de la "jamaïcaine" (dite aussi "namuroise") dans laquelle les verts monteraient carrément dans l'exécutif.

"Ecolo est traumatisé par le pouvoir"

En échange de cette collaboration, les verts auraient la garantie d'avancées en matière éthique, en matière de transparence publique et de bonne gouvernance (mais pas sur le décumul intégral des mandats, donc). Par exemple, il nous

revient que les libéraux et les humanistes, plutôt réservés à la base sur la suppression des Provinces, sont prêts à avancer sur cette revendication forte d'Ecolo (lire ci-contre).

"Ce scénario permettrait de ne pas devoir fonctionner en deux temps, confie une source libérale. On ne devrait pas attendre de faire passer les réformes demandées par Ecolo avant de constituer le nouvel attelage en Wallonie alors qu'il ne reste déjà que deux ans. Ecolo est toujours traumatisé par un retour aux affaires. Ils craignent de se faire encore bouffer. Quand ils ont participé à des majorités (NdLR: Arc-en-ciel, Olivier...), ils ont pu négocier pour obtenir quelques 'totems', quelques mesures-phares. Mais, en échange, leurs partenaires de coalition leur ont mené la vie dure..."

Mais, et Bruxelles? On y vient. La dureté du jeu mené actuellement par Olivier Maingain, le président de Défi, commence à refroidir le duo qui se dessine à la Région wallonne. L'hypothèse d'une alliance MR-CDH-Défi-Ecolo semble franchement incertaine. Valider "dans les 15 jours" une nouvelle majorité en Wallonie qui mènerait rapidement de grandes réformes en matière de gouvernance mettrait la pression sur le parti amarante pour la Région bruxelloise, pense-t-on. Toutefois, en parallèle, la tentation de laisser Défi se débrouiller avec le PS à Bruxelles existe également. "Ce qui nous intéresse surtout, explique un libéral, c'est la Wallonie. On se rend de plus en plus compte que Maingain est un problème et qu'il ne veut pas gouverner avec nous. Il ne reparle toujours pas à Charles (Michel)."

Frédéric Chardon

Les députés écolos voteraient avec le MR et le CDH mais depuis l'opposition

Si on supprime les provinces, il faut discuter de la régionalisation de l'enseignement

Si les partis politiques francophones souhaitent – comme le demande Ecolo – aborder la question de la suppression des provinces, une chose est claire, il ne sera pas nécessaire de modifier la Constitution. “En effet, depuis la sixième réforme de l’Etat, les deux Régions – flamande et wallonne – peuvent supprimer les institutions provinciales et, si elles le souhaitent, mais il n’y a pas d’obligation, les remplacer par des structures supracommunales”, explique le constitutionnaliste de l’ULg, Christian Behrendt qui rappelle que les provinces sans institutions (Conseil provincial et collège provincial) continueront à exister pour trois raisons essentielles. “Nous en avons besoin pour fixer les circonscriptions électorales fédérales, pour délimiter le ressort de la cour d’appel et pour maintenir les compétences des gouverneurs”, précise-t-il.

En effet, géographiquement, en cas de suppression, les provinces continueraient à exister et le gouverneur, qui est un haut fonctionnaire – avec notamment, un statut de commissaire du gouvernement fédéral – serait maintenu ainsi que ses services (une dizaine de personnes par province). Pour supprimer les provinces wallonnes, les députés wallons devraient donc faire passer un décret spécial qui, par définition, devra être voté à la majorité des deux tiers.

Que deviendraient, alors, tous les agents de l’administration provinciale ? Par logique, on peut en déduire que les compétences provinciales ainsi que les structures et les agents qui y sont associés seraient transférés vers la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement, culture, etc.) ou vers la Wallonie (tourisme, etc.). En théorie, c’est évidemment de cette manière que les choses seraient amenées à se produire. Néanmoins, Christian Behrendt prévient : “Si on parle de suppression des provinces, il faudra inévitablement

aborder la question de la régionalisation de l’enseignement et de la culture, notamment.” Si notre constitutionnaliste ramène dans la crise politique actuelle, ce débat entre régionalistes et communautaristes, ce n’est évidemment pas par plaisir ou par idéologie. “La Fédération Wallonie-Bruxelles est financée via la loi spéciale de financement, elle n’a pas de capacité fiscale, contrairement à la Wallonie.”

Une fiscalité propre à la province

Pour résumer, les provinces sont financées à près de 60 % par une fiscalité propre (précompte immobilier), à 30 % par le fonds des provinces (venant de la Région wallonne) et à 10 de diverses manières. Cette fiscalité provinciale serait renvoyée vers la Wallonie et cette dernière ne peut “pas investir dans les compétences de la Fédération. Il faudra donc obligatoirement aborder la question du périmètre de compétences gérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles”, explique encore Christian Beh-

rendt. Si la Fédération reprenait les compétences des provinces qui doivent lui revenir, elle se retrouverait dans l’incapacité de les financer. “Le budget cumulé des provinces avoisine 1,1 milliard d’euros. Et même si les enseignants de la province sont déjà rémunérés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les bâtiments et le reste du personnel sont payés par les provinces. On n’échappera donc pas à une discussion sur la régionalisation de l’enseignement et de la culture, qui représentent, je le rappelle, 80 % du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles.”

Le CDH, qui a souvent défendu l’existence de la Fédération Wallonie-Bruxelles, va-t-il évoluer vers une vision plus régionaliste de la chose comme certains membres du PS et du MR ? Les semaines qui viennent le diront certainement.

Stéphane Tassin

Les provinces
existeront encore
mais plus leurs
institutions.